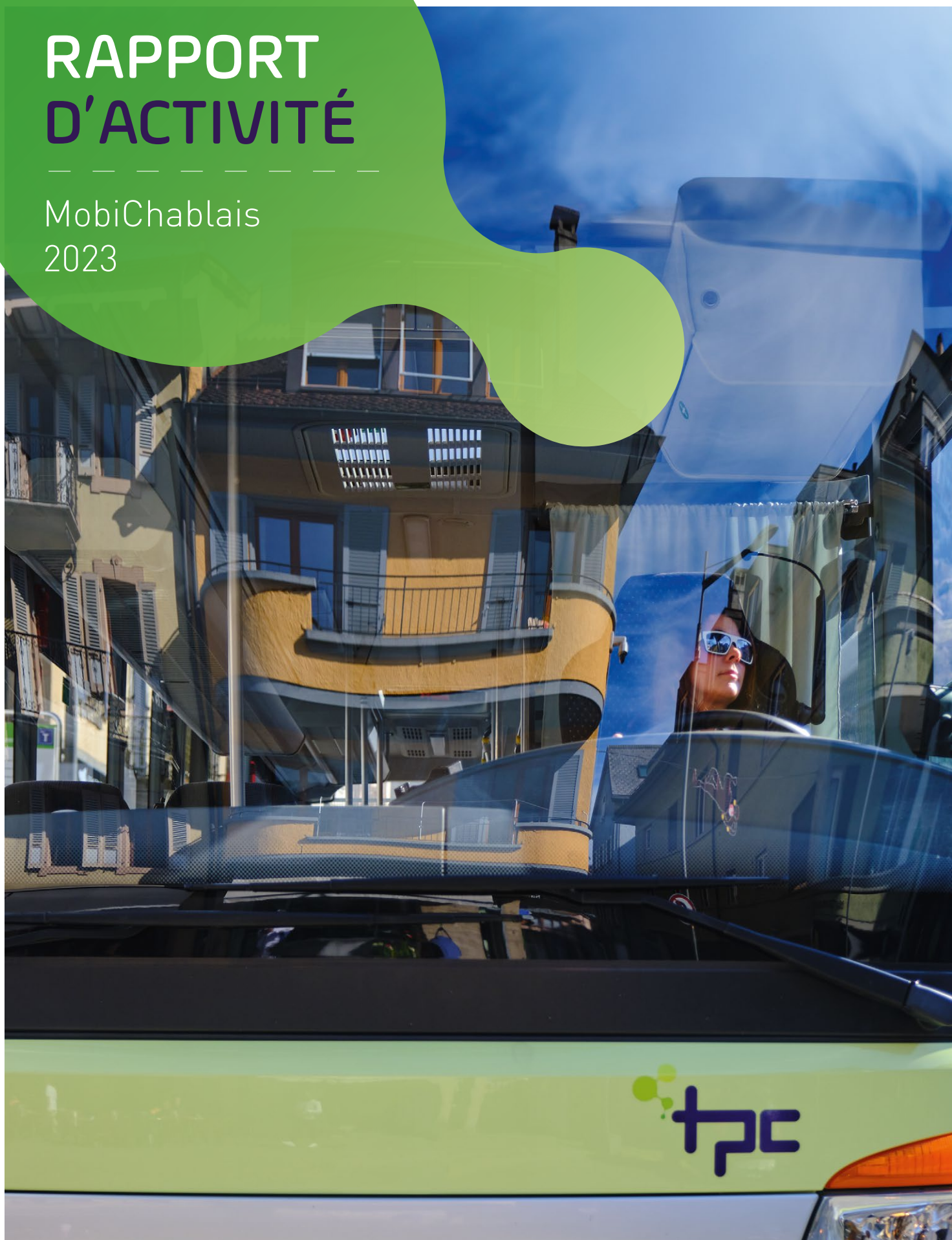


RAPPORT D'ACTIVITÉ

MobiChablais
2023



Ce rapport est illustré par certains métiers des TPC directement liés à MobiChablais.

Sur la page de couverture : le/la chauffeur-euse de bus est responsable de la conduite et transporte les passagers en assurant leur sécurité et leur confort, tout en respectant les horaires. Il/elle renseigne les client-e-s, communique avec le centre de gestion du trafic et réagit en cas d'imprévus ou d'incidents particuliers.

Edito	03
Chiffres-clés	04
Offre MobiChablais	05
Réseau et Mobilis	06
Application mobile	09
Evolution de l'offre	10
Fréquentation	11
Aspects financiers	12
Perspectives	13

Le document peut être téléchargé à l'adresse www.tpc.ch/mobichablais

Impressum

Edition : TPC, Transports Publics du Chablais SA
Graphisme : Boomerang Marketing SA
Impression : Imprimerie Montfort SA
Photos : collimages



OPTIMISATION DE L'OFFRE POUR 2025

L'offre MobiChablais reste nouvelle et novatrice. Elle a nécessité des modifications régulières de son fonctionnement pour suivre le comportement et les demandes des utilisateurs. L'équilibre des dessertes aux heures de pointes, en service normal ou réduit a engendré de nombreuses adaptations au fil de ces 5 premières années.

Le succès des demandes de passages dans des lieux anciennement sans desserte de transport public a poussé les TPC à consolider l'offre. Le nouvel horaire 2025 verra une meilleure stabilité et des correspondances garanties dans les hubs de mobilité que sont les gares d'Aigle de Monthey et de Bex.

En 2023 un système de cartes prépayées et de valideurs dans les bus a été déployé afin d'améliorer l'accessibilité de l'offre MobiChablais pour des personnes sans smartphone. Cela répond à un besoin avec près de 20'000 trajets vendus à l'aide de ce support l'année dernière, qui a par ailleurs enregistré une forte hausse de sa fréquentation à +16%.

En abordant des thèmes comme la décarbonation, l'amélioration des correspondances, le traitement des carrefours ou l'amélioration de la lisibilité de l'offre, le COPIL souhaite en renforcer l'attractivité pour les habitant e-s et les visiteurs-euses de notre belle région, en adéquation avec les Projets d'Agglomération de 5e génération.

Gilles Cottet

Président du comité de pilotage MobiChablais
Conseiller municipal Monthey



NOUVELLE CONVENTION POUR 5 ANS

Déjà 5 ans que nos bus MobiChablais sillonnent notre région ! En fin d'année 2023, en renouvelant la convention qui les lie aux TPC, les 8 communes participantes ont confirmé que l'offre MobiChablais avec sa grande amplitude horaire et sa desserte élargie a trouvé son public auprès de la population chablaisienne.

A plus long terme, les communes travaillent en étroite collaboration avec les TPC pour présenter une feuille de route. Celle-ci définira les orientations stratégiques qui guideront les actions et projets MobiChablais. Cette démarche vise à garantir le développement et la réalisation d'un système de transport public performant au sein de nos agglomérations jusqu'en 2035.

MobiChablais a connu une forte progression de fréquentation durant ses 5 premières années d'exploitation et son potentiel de développement reste élevé ! Cette approche spécifique de la mobilité d'agglomérations suscite un intérêt de la part d'entreprises de transport et de collectivités publiques également au-delà de notre région.

Philippe Pastor

Membre du comité de pilotage MobiChablais
Conseiller municipal Ollon

MOBICHABLAIS EN 2023

2 CANTONS	8 COMMUNES	56'000 HABITANTS- TES <small>desservi-e-s</small>
---------------------	----------------------	---



21
BUS

60
CONDUCTEURS
-TRICES



174 ARRÊTS DANS 5 ZONES MOBILIS	1'135'932 VOYAGEURS-EUSES	1'581'100 KM PARCOURUS
--	-------------------------------------	----------------------------------

Situation au 31.12.2023



MOBICHABLAIS: UNE APPROCHE INNOVANTE DEPUIS 2018

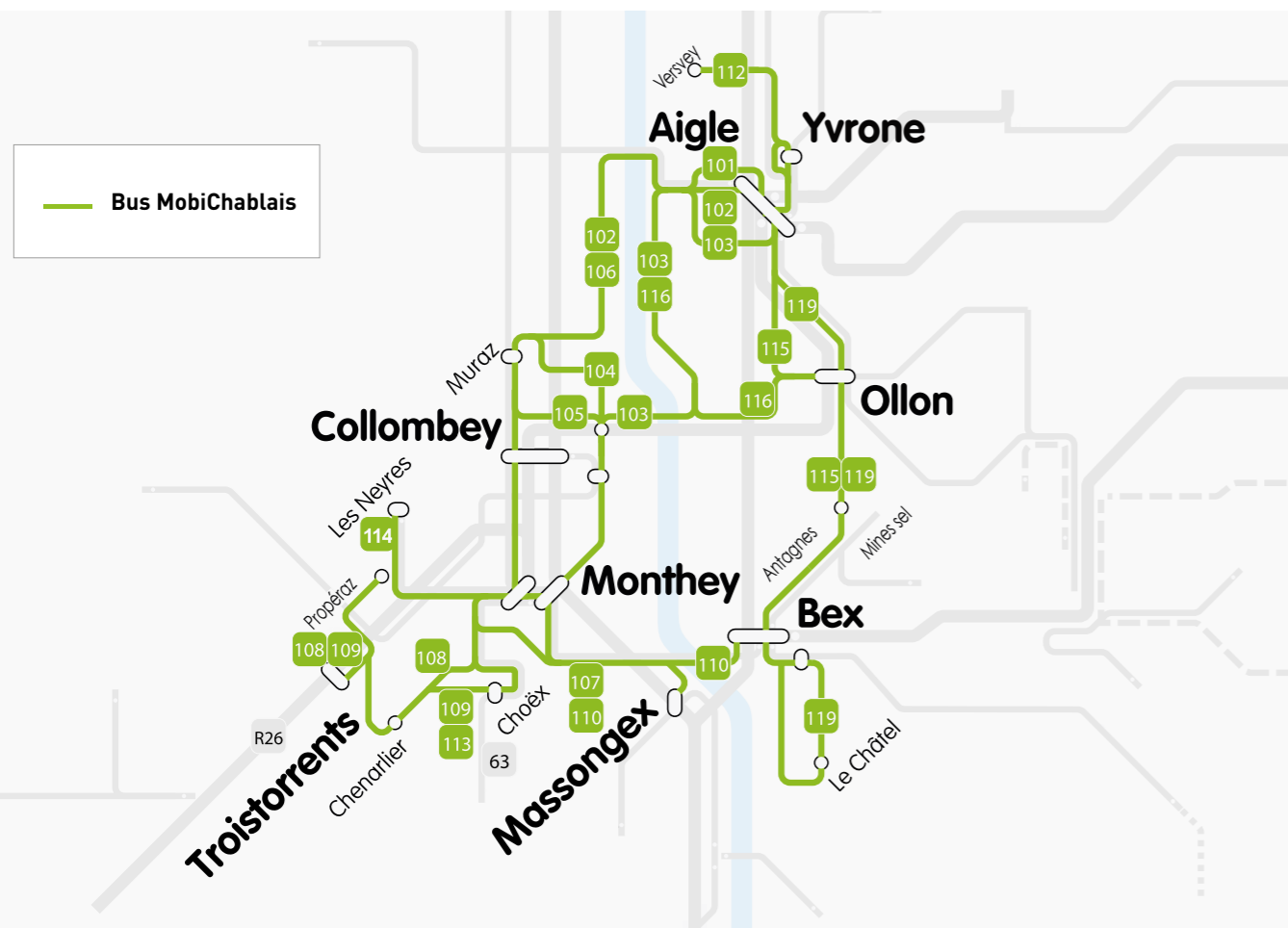
MobiChablais fonctionne sur le principe du « bus agile ». Il s'agit d'une offre de transport public qui repose sur des lignes de bus combinant dessertes fixes et dessertes sur demande. La demande de passage pour des bus avec un horaire planifié et publié est unique en Suisse.

Les dessertes sur demande permettent d'élargir la portée géographique d'un véhicule sans augmenter le coût. Cette offre novatrice ne fait pas circuler le bus inutilement. On demande

désormais aux voyageurs où ils sont/vont et on crée en temps réel le meilleur itinéraire pour aller les chercher.

Cette solution de mobilité novatrice pilotée par 8 communes de l'agglomération du Chablais a permis une amélioration de l'offre de manière globale pour les voyageurs-s-es et spécialement aux heures extrêmes et le dimanche ainsi que dans des quartiers ou hameaux moins peuplés.

LE RÉSEAU MOBICHABLAIS DESSERT 8 COMMUNES



Le réseau MobiChablais du Chablais valaisan est entré dans le système tarifaire Mobilis en décembre 2023. Cela a permis une grande simplification d'utilisation pour les clients-elles qui peuvent désormais utiliser les bus (MobiChablais et CarPostal) ainsi que les trains (AOMC et RegionAlps) avec un seul titre de transport valable selon un système de zones.

www.tpc.ch/mobilis



Responsable de la réparation, de l'entretien et du diagnostic des véhicules routiers des TPC, le/la mécanicien-ne poids lourds effectue la maintenance des véhicules afin d'assurer, en tout temps, leur efficacité opérationnelle et leur sécurité sur la route. Il/elle assure les services et les contrôles des véhicules et répare les systèmes mécaniques ou électriques.

3'500 CLIENTS UTILISENT L'APPLICATION « TPC MOBILE »

L'application « TPC Mobile » est au cœur du concept du bus agile. Elle permet la réservation d'une course sur demande. Elle offre également la possibilité de consulter les horaires en temps réel, d'acheter des billets et d'afficher l'info trafic en cas de perturbation.

3'500 clients mensuels sont actifs sur l'application mobile. Ils ont acheté près 35'000 billets en 2023.

LES CARTES PRÉ-PAYÉES ET VALIDEURS SONT UNE SOLUTION NON DIGITALE

Pour les clients sans smartphone, un système de cartes pré-payées et de valideurs dans les bus a été déployé en 2023 afin d'améliorer l'accessibilité de l'offre MobiChablais. Près de 20'000 trajets ont été vendus sur les cartes en 2023.

TIERS PAYEURS

Le projet « Tiers payeurs » en lien avec le développement des cartes et valideurs a également démarré en 2023. Il s'agit de permettre aux communes d'offrir un nombre défini de trajets à leurs habitants via le compte clients de l'application TPC Mobile ou sur une carte. Les communes de Monthey et de Collombey-Muraz ont proposé cette solution avec succès à leurs habitants.



Le centre de gestion du trafic (CGT) à Aigle coordonne en temps réel le trafic des bus MobiChablais. La régulation se fait sur la sécurité, les écarts à l'horaire, les demandes de passages et l'information voyageurs en cas de perturbations.

UNE ÉVOLUTION CONTINUE DURANT 5 ANS

MobiChablais a été lancé en décembre 2018. D'abord mise en place sur 4 communes, l'offre n'a cessé d'évoluer pour s'étendre dès l'horaire 2022 sur 8 communes.

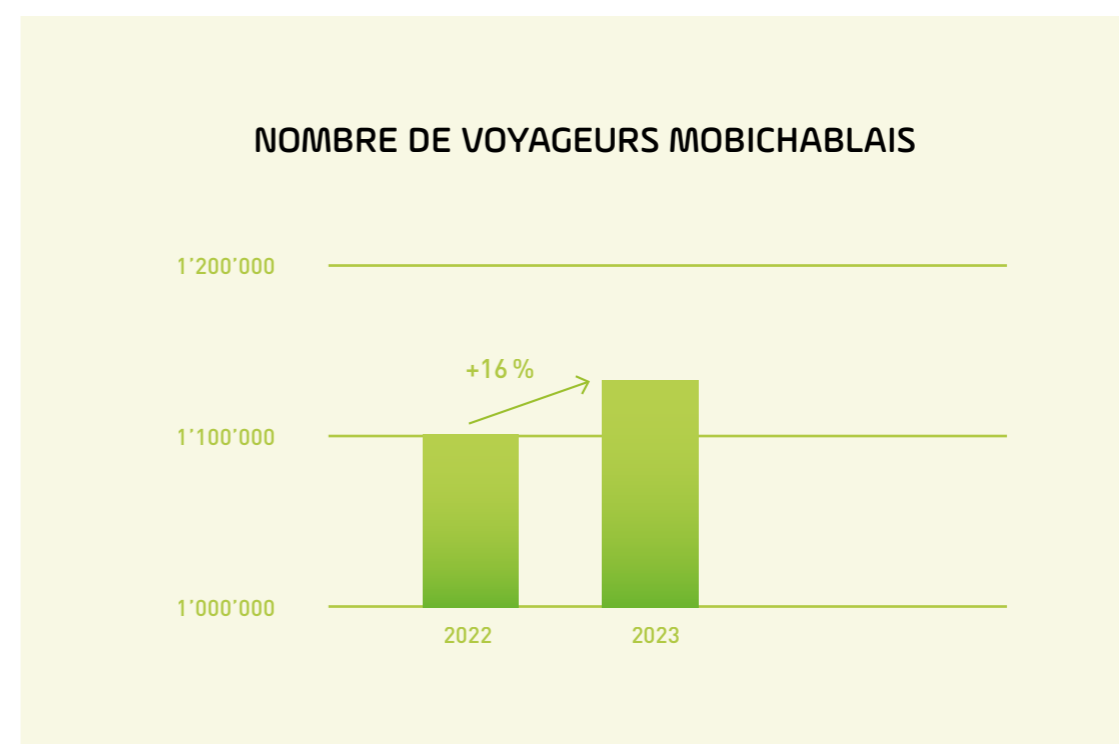


UNE FRÉQUENTATION EN FORTE HAUSSE

Le nombre de voyageurs du réseau urbain MobiChablais a passé de près de 400'000 voyageurs en 2019 à plus 1,1 million de passagers en 2023.

Les chiffres des années 2022 et 2023 générés avec la nouvelle méthode de comptage montrent une augmentation de 16 % de la fréquentation pour atteindre 1'135'932 voyageurs pour 2023.

Le nombre de demandes d'arrêts est passé de 33'000 en 2019 à plus de 178'000 en 2023. Plus de 80 % des demandes de passage ont été faites au travers de l'app mobile.



Dans le cadre de l'engagement des TPC à fournir des données précises et fiables sur la fréquentation, une mise à jour de la méthode de comptage des flux de voyageurs-euses sur les lignes de bus a été entamée en 2023. Cette adaptation technique, bien que nécessaire pour améliorer la qualité des données collectées, présente des défis pour la comparaison des chiffres de fréquentation de l'année en cours avec ceux des années précédentes.

La nouvelle méthode de comptage repose sur le traitement standardisé des données au sein de la branche, permettant ainsi de générer des données comparables entre toutes les entreprises de transport.

MOBICHABLAIS SOUS L'ANGLE FINANCIER

Les aspects financiers de MobiChablais ont suivi l'évolution de son offre. Les recettes voyageurs sont passées de CHF 394'000.- en 2019 à CHF 1'243'000 en 2023. Les coûts s'élevaient à CHF 5,5 mios en 2019. Ils se sont situés à CHF 12,2 mios en 2023.

Le taux de couverture est passé de 7,2% en 2019 à 10,1% en 2023 avec des indemnités de env. 5,1 mios (2019) à un peu plus de 11 mios en 2023.

Année	2020	2021	2022	2023
Recettes	423	644	1'161	1'243
Coûts	6'056	7'800	12'209	12'269
Indemnités	5'633	7'156	11'048	11'240
Taux de couverture	7.0%	8.3%	9.5%	10.1%

En milliers de CHF

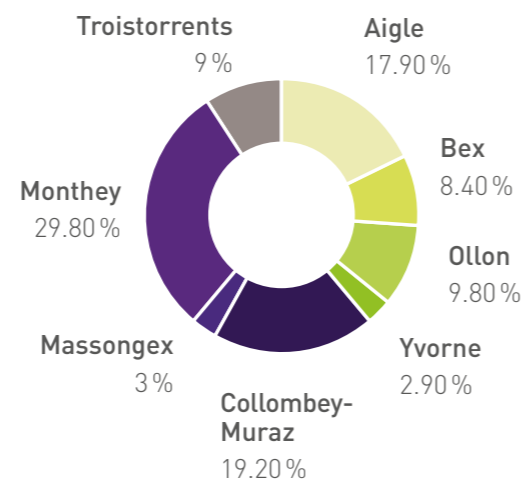
LE FINANCEMENT ASSURÉ PAR LES INDEMNITÉS

La couverture des coûts est assurée par les communes après déduction des recettes et des indemnités des cantons de Vaud et du Valais.

La nouvelle loi cantonale valaisanne sur la mobilité entrée en vigueur au 01.01.2023 impose la prise en charge des coûts sur la base des coûts non couverts planifiés et non plus réels comme ultérieurement. Le Canton de Vaud quant à lui applique toujours la prise en charge des coûts basés sur le réel. Il y a donc un résultat positif (CHF 215k) pour 2023 qui a été mis en réserve, pour les communes valaisannes et le canton du Valais, conformément à l'art. 36 de la loi sur les transports de voyageurs (LTV).

La mise en place d'une nouvelle procédure budgétaire prévisionnelle a permis d'éviter le décalage des premières années entre le calendrier budgétaire des TPC (novembre) et celui des communes (été).

La clé de répartition communale est basée à 1/3 sur la population desservie et à 2/3 sur le temps d'offre planifié sur le territoire des communes.



Clé communale pour 2023

DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES ET LETTRE D'INTENTION

Des perspectives réjouissantes, dictées par les communes participantes, se présentent afin de pérenniser et développer la mobilité dans le Chablais.

En 2024 se prépare une lettre d'intention qui servira de feuille de route entre les 8 communes concernées et les TPC, définissant les orientations stratégiques capitales qui guideront les actions et projets conjoints jusqu'à l'horizon 2035.

7 orientations ont été définies soit :

- Décarbonation de la flotte
- Nouveau dépôt et ateliers pour les bus
- Mise en conformité Lhand des arrêts de bus
- Extension du réseau vers le Haut-Lac et Lavey / St-Maurice
- Evolution des cadences
- Gestion financière
- Expérience clients et chiffres-clés

FIABILISATION DE L'OFFRE

La croissance régulière du nombre d'utilisateurs nécessite une réflexion sur l'offre de transport notamment pour les zones périphériques.

Il s'agira de fiabiliser les horaires afin d'assurer les correspondances dans certains lieux clés comme les gares de Monthey, Aigle et Bex.

Décembre 2023 : renouvellement de la convention qui lie les TPC aux 8 communes participantes.



De gauche à droite : les membres du Copil MobiChablais : Olivier Turin (Collombey-Muraz), Sylviane Coquoz (Massongex), Christophe Genoud (TPC), Gilles Cottet (Monthey), Maude Allora (Aigle), Grégoire Praz (TPC), Corinne Cipolla (Troistorrents) Manque sur l'image : Jean-Luc Berdoz (Yverne) et Michael Dupertuis (Bex)



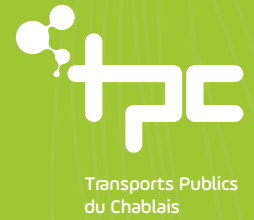
102 Collombey
102 nuruz Milliers

Urbino 8,9 LE

Monthey-Ville
Gare

De leur application Oubliez tout

Plus d'informations sur <http://www.dnmb.ch/mob>



MobiChablais

Un service des Transports Publics du Chablais SA
Place de la Gare 5 / CH - 1860 Aigle

T +41 24 468 03 30 / info@tpc.ch

www.tpc.ch